

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONTMAGNY

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal de la Ville de Montmagny tiendra une assemblée extraordinaire le lundi 18 décembre 2017, à 19 heures, en la salle du conseil de l'Édifice de la Mairie de Montmagny, sis au 143, rue St-Jean-Baptiste Est, à Montmagny, pour adopter le budget de l'année 2018 et le programme triennal des immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette assemblée extraordinaire, porteront exclusivement sur les objets ci-dessus mentionnés.

Fait à Montmagny, ce sixième jour du mois de décembre 2017.

La directrice du greffe, des
affaires juridiques et de l'urbanisme,

Sandra Stéphanie Clavet, avocate